

## ÉTUDE DE DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que des demandes de permis de démolition portant sur la démolition de bâtiments situés sur les lots 1 853 593, 1 853 583, 1 573 560 et 1 380 826 de la province de Québec ont été déposées à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises. Les bâtiments actuels portent les numéros civiques suivants :

- **161-165, rue de la Montagne**
- **167-173, rue de la Montagne**
- **175, rue de la Montagne**
- **1193-1197, rue Wellington**
- **5070, rue Saint-Ambroise**
- **2727, rue du Centre**

Conformément à la section IV du Règlement régissant la démolition d'immeuble (RCA07 22014) un programme préliminaire de réutilisation du sol dégagé a été déposé à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises.

Conformément à l'article 12 du dit règlement, toute personne qui désire s'objecter à l'octroi du permis demandé doit faire connaître par écrit son opposition motivée à Madame Diane Garand, secrétaire d'arrondissement par intérim, 815, rue Bel-Air, 1<sup>er</sup> étage, Montréal, H4C 2K4, au plus tard, dans les dix jours de la publication du présent avis.

Soyez de plus avisé que le Comité d'étude des demandes de permis de démolition tiendra une séance le **23 avril 2014**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air comme suit :

- **18 :00 :** **161-165, 167-173, 175, rue de la Montagne et 1193-1197, rue Wellington**
- **19 :30 :** **5070, rue Saint-Ambroise**
- **20 :30 :** **2727, rue du Centre**

**DONNÉ** à Montréal, ce 3 avril 2014

Diane Garand  
Secrétaire d'arrondissement par intérim

**Informations : 514 872-3431**